

Voir tous les lots

L'article de la semaine : "La fin d'une légende : les timbres perforés dits du choléra"

Peut-être avez-vous déjà rencontré des timbres avec des perforations en forme d'étoiles ou de triangles... et vous êtes vous interrogés sur l'origine de cette bizarrerie. Eh bien sachez qu'il y a cent ans, tous les philatélistes se posaient la même question, jusqu'à ce que Gaston Tournier, rédacteur en chef du Messenger philatélique, leur apporte une réponse dans le numéro du 25 novembre 1928. C'est son article que nous avons choisi de partager cette semaine - article qui a également pour intérêt de mettre fin à une légende étonnante selon laquelle ces timbres auraient eu pour raison d'être... de lutter contre les épidémies de choléra.

La Fin d'une Légende

Les Timbres perforés dits „du Choléra“.



Je me souviens avoir vu, peu de temps après la guerre, à la vitrine de l'étroite boutique d'un marchand de timbres des quais, une pancarte sur laquelle on pouvait lire ces mots :

GRAND CHOIX DE TIMBRES
DU CHOLÉRA
AUTHENTICITÉ GARANTIE.

J'avoue m'y être laissé prendre. Depuis ma jeunesse, en effet, j'avais entendu parler de ces fameux timbres et j'éprouvais le vif désir, sinon d'en posséder, du moins de recueillir quelques renseignements sur leur compte.

Le marchand, ayant extrait d'un classeur quelques figurines au type «groupe allégorique», perforées en forme de triangle, se mit volontiers en devoir de satisfaire ma curiosité :

«Vous savez que le choléra, m'expliqua-t-il d'un ton doctoral, se transmet principalement par la salive — mènes de Koch, que vous avez dû souffrir ! — Les timbres constituent donc, en temps d'épidémie, des agents de transmission particulièrement actifs. Durant la grande épidémie qui dévasta la France (?), on eût donc l'idée de détruire ces microbes en perforant les timbres (et par suite les enveloppes et les lettres) de manière à pouvoir procéder plus facilement à leur désinfection à l'aide de «gaz antiseptiques» (?).

— Je croyais que le microbe du choléra, rétorquais-je timidement, ne résistait pas à une température dépassant 60°? Dans ce cas, un simple passage à l'étuve.. Mais mon homme avait réponse à tout :

— Dans ce temps-là, dit-il simplement, les microbes étaient sans doute beaucoup plus résistants que de nos jours. Par surcroît de précaution, on conseillait en outre de brûler, aussitôt lues, les lettres ainsi perforées. C'est ce qui explique la rareté de ces timbres et la raison pour laquelle on ne les rencontre pas sur pièces entières.

— Et ces perforations valent combien ?

— Cela dépend. Sur le 15 cent. bleu, 5 fr., mais sur les valeurs peu courantes, les prix sont naturellement plus élevés.

Quoique peu convaincu, je me laissais aller à acheter un exemplaire que je conservais longtemps dans mon portefeuille. Ce timbre, je l'ai en effet montré, durant des années, à une multitude de collectionneurs. Certains me disaient ne point le connaître, d'autres l'avaient déjà rencontré sans pouvoir expliquer sa perforation. D'autres se contentaient de me répondre laconiquement :

— Ça? C'est un timbre du choléra.

Mais leur affirmation n'était jamais suivie d'aucune explication.

Entre temps, cependant, j'étais parvenu à rassembler non seulement plusieurs valeurs perforées du fameux triangle, mais encore toute une collection d'autres

Dès lors, toute idée de perforation «sanitaire» devait être écartée et les recherches orientées du côté purement commercial et privé.

C'est ainsi que j'eus bien vite la certitude que ces perforations n'étaient que les ancêtres des lettres pointillées rencontrées encore sur de nombreux timbres et par conséquent de simples marques de contrôle employées par certaines maisons de commerce pour éviter l'emploi frauduleux des vignettes postales nécessaires à l'affranchissement de leur courrier.

La vérité, une fois de plus, avait eu raison de la légende.

* * *

La perforation en forme de triangle (fig. 1), qui se rencontre sur tous les timbres des émissions de 1876-77 et 1877-80 est, sinon la plus commune, du moins la plus connue. Je l'ai vue employée dès 1877 et jusqu'en 1882. Ne possédant pas d'exemplaire sur lettre, je désespérais de découvrir le nom de la maison qui l'avait créée lorsque l'érudite philatéliste qui a nom Francis Doé vint fort à propos m'apporter le précieux appoint de sa science. Cette perforation serait en effet la marque de contrôle du Crédit Lyonnais de Grenoble. Je l'ai cependant vue sur des timbres portant l'oblitération de Marseille et de Chalon-sur-Saône, ce qui tendrait à prouver que cette marque n'était point particulière au bureau de Grenoble, mais qu'elle a dû être employée par toutes les succursales du Crédit Lyonnais.



Fig. 1

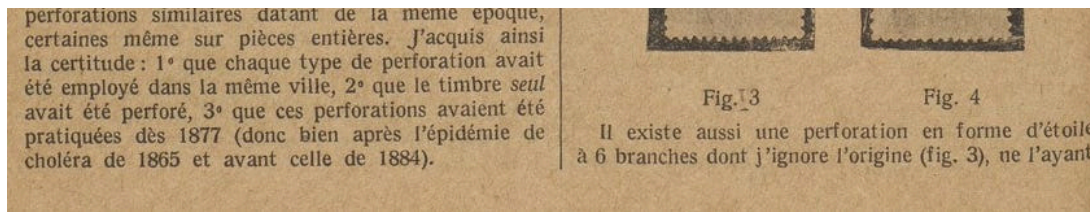


Fig. 2

La perforation en forme d'étoile à 5 branches (fig. 2), a été utilisée par la Société Lyonnaise de Dépôts de Comptes Courants et de Crédit Industriel.

On la trouve également sur tous les timbres des émissions de 1876-77 et de 1877-80, oblitérés des divers bureaux de Lyon (Gare de Lyon-Rhône, Lyon-Les Terreaux, etc...)





“Je me souviens avoir vu, peu de temps après la guerre, à la vitrine de l'étroite boutique d'un marchand de timbres des quais, une pancarte sur laquelle on pouvait lire ces mots : GRAND CHOIX DE TIMBRES DU CHOLERA AUTHENTICITE GARANTIE.

J'avoue m'y être laissé prendre. Depuis ma jeunesse, en effet, j'avais entendu parler de ces fameux timbres et j'éprouvais le vif désir, sinon d'en posséder, du moins de recueillir quelques renseignements sur leur compte.

Le marchand, ayant extrait d'un classeur quelques figurines au type « groupe allégorique », perforées en forme de triangle, se mit volontiers en devoir de satisfaire ma curiosité :

« Vous savez que le choléra, m'expliqua-t-il d'un ton doctoral, se transmet principalement par la salive (...). Les timbres constituent donc, en temps d'épidémie, des agents de transmission particulièrement actifs. Durant la grande épidémie qui dévasta la France (?), on eût donc l'idée de détruire ces microbes en perforant les timbres (et par suite les enveloppes et les lettres) de manière à pouvoir procéder plus facilement à leur désinfection à l'aide de «gaz antiseptiques» (?).

- Je croyais que le microbe du choléra, rétorquais-je timidement, ne résistait pas à une température dépassant 60 degrés ? Dans ce cas, un simple passage à l'étuve...

Mais mon homme avait réponse à tout :

- Dans ce temps-là, dit-il simplement, les microbes étaient sans doute beaucoup plus résistants que de nos jours. Par surcroît de précaution, on conseillait en outre de brûler, aussitôt lues, les lettres ainsi perforées. C'est ce qui explique la rareté de ces timbres et la raison pour laquelle on ne les rencontre pas sur pièces entières.
- Et ces perforations valent combien ?
- Cela dépend. Sur le 15 cent. bleu, 5 fr., mais sur les valeurs peu courantes, les prix sont naturellement plus élevés.

Quoique peu convaincu, je me laissais aller à acheter un exemplaire que je conservais longtemps dans mon portefeuille. Ce timbre, je l'ai en effet montré, durant des années, à une multitude de collectionneurs. Certains me disaient ne point le connaître, d'autres l'avoir déjà rencontré sans pouvoir expliquer sa perforation. D'aucuns se contentaient de me répondre laconiquement :

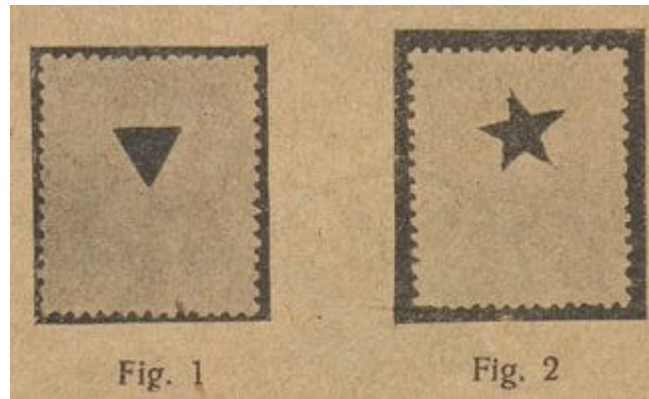
- Ça ? C'est un timbre du choléra.

Mais leur affirmation n'était jamais suivie d'aucune explication. Entre temps, cependant, j'étais parvenu à rassembler non seulement plusieurs valeurs perforées du fameux triangle, mais encore toute une collection d'autres perforations similaires datant de la même époque, certaines même sur pièces entières. J'acquis ainsi la certitude : 1° que chaque type de perforation avait été employé dans la même ville, 2° que le timbre seul avait été perforé, 3° que ces perforations avaient été pratiquées dès 1877 (donc bien après l'épidémie de choléra de 1865 et avant celle de 1884).

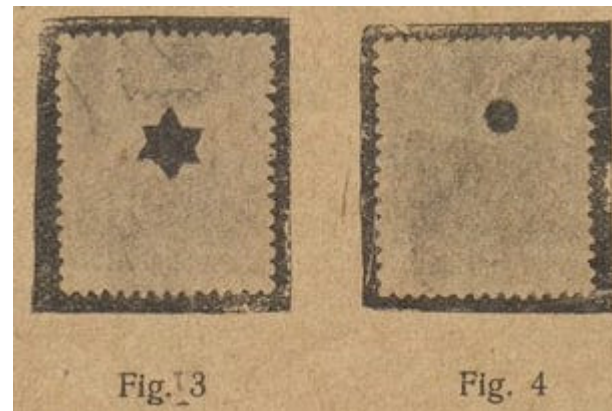
Dès lors, toute idée de perforation « sanitaire » devait être écartée et les recherches orientées du côté purement commercial et privé. C'est ainsi que j'eus bien vite la certitude que ces perforations n'étaient que les ancêtres des lettres perforées rencontrées encore sur de nombreux timbres et par conséquent de simples marques de contrôle employées par certaines maisons de commerce pour éviter l'emploi frauduleux des vignettes postales nécessaires à l'affranchissement de leur courrier.

La vérité, une fois de plus, avait eu raison de la légende.

La perforation en forme de triangle (fig. 1), qui se rencontre sur tous les timbres des émissions de 1876-77 et 1877-80 est, sinon la plus commune, du moins la plus connue. Je l'ai vue employée dès 1877 et jusqu'en 1882. Ne possédant pas d'exemplaire sur lettre, je désespérais de découvrir le nom de la maison qui l'avait créée lorsque l'érudit philatéliste qui a nom Francis Doé vint fort à propos m'apporter le précieux appoint de sa science. Cette perforation serait en effet la marque de contrôle du Crédit Lyonnais de Grenoble. Je l'ai cependant vue sur des timbres portant l'oblitération de Marseille et de Chalon-sur-Saône, ce qui tendrait à prouver que cette marque n'était point particulière au bureau de Grenoble, mais qu'elle a dû être employée par toutes les succursales du Crédit Lyonnais.



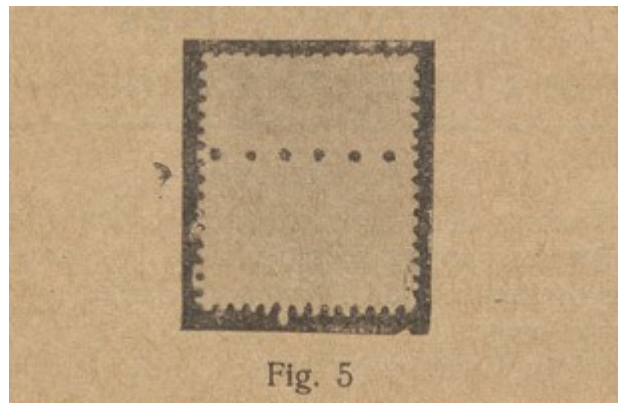
La perforation en forme d'étoile à 5 branches (fig. 2), a été utilisée par la Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes Courants et de Crédit Industriel. On la trouve également sur tous les timbres des émissions de 1876-77 et de 1877-80, oblitérés des divers bureaux de Lyon (Gare de Lyon-Rhône, Lyon-Les Terreaux, etc...)



Il existe aussi une perforation en forme d'étoile à 6 branches dont j'ignore l'origine (fig. 3), ne l'ayant rencontrée que sur le 30 cent. brun clair (n° 69) et accompagnée d'une oblitération illisible. Je ne suis également pas parvenu à

identifier la perforation en «lune» (fig. 4) remarquée sur le 15 cent. bleu (n° 90).

Mais de toutes ces perforations, la plus commune est certainement celle qui consiste en une ligne de petits trous. (fig. 5). On la trouve, en effet, sur tous les timbres des émissions de 1877 à 1906 inclus. Ce genre de perforation était en usage à l'Imprimerie et à la Librairie "Berger-Levrault, de Nancy. Dès leur achat, les timbres étaient envoyés à l'atelier de reliure et de façonnage qui les perforait en travers à la machine, au moyen d'aiguilles écartées du double de leur éloignement normal pour les travaux ordinaires. Ce n'est qu'ensuite que les vignettes allaient au service de correspondance. Le but de cette manutention était le désir d'éviter le retour de vols importants de timbres qui s'étaient produits auparavant. Ce système prit fin en 1916, pour une question de matériel. La maison, par la suite, trouva d'ailleurs un procédé de contrôle plus pratique et plus efficace. Les perforations étaient au nombre de 6 sur chaque timbre. Pour les vignettes au type L. O. Merson, ce nombre était porté à 12. (...)



En dehors de ces perforations énigmatiques, on en trouve de très nombreuses, mais plus récentes, qui reproduisent les initiales de firmes dont elles constituent la marque de contrôle. Ces perforations, qui affectent les timbres de presque tous les pays du monde, font la désolation des collectionneurs car les vignettes ainsi "amoindries") sont jugées indignes de figurer dans un album sérieux. Aussi les marchands ne manquent-ils pas d'en garnir les lots composant les enveloppes à prix réduits. Faute de mieux, les collégiens s'en contentent. (...)

Gaston Tournier"

- **Le lien** pour lire en ligne l'intégralité du numéro du 25 novembre 1928 du *Messenger philatélique* : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96777476/f1.item>